

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 30

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration

du 24/11/2020 *2022 - 63*

acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Le contrat pour la maintenance des portes et portails automatiques entre la société PORTALP et le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Maintenance des portes et portails automatique

Durée : Entrée en vigueur au 01/01/2022 pour 5 ans (jusqu'au 31/12/2026)

Disposition financière : 675€ HT soit 810€ TTC, prix ferme et définitif sur la durée totale du contrat

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 24/11/2020 *2022-64*
acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Le contrat de maintenance pour le groupe électrogène avec la société SDMO INDUSTRIES / KOHLER-BES et le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Maintenance du groupe électrogène. 2 visites/an.

Durée : Entrée en vigueur au 01/01/2022 pour 5 ans (jusqu'au 31/12/2026)

Disposition financière : 1 275€ HT soit 1 530€ TTC, prix ferme et définitif sur la durée totale du contrat.

Consommables nécessaires à la réalisation des prestations inclus dans le contrat.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 24/11/2020 *2122-65*
acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Le contrat de maintenance assistance logiciel WINCZ avec la société IANORD SA et le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.
Objet : Maintenance assistance du logiciel WINCZ, dédié à la comptabilité patrimoniale.
Durée : 12 mois à compter de la date d'effet, renouvelable par reconduction expresse d'année en année
Disposition financière : 175€ HT soit 210€ TTC, prix révisable selon la formule indiquée au contrat.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 36

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 24/11/2020 2022 - 66

acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Le contrat de téléphonie concernant 10 téléphones portables entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et SFR est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Achats des 10 cartes puce + contrat de téléphonie avec accès internet 5Go + appels, SMS, MMS illimités

Durée : à compter de novembre 2021 sans engagement de durée

Disposition financière : Prix d'une carte puce 10€TTC par carte + abonnement mensuel de 5€ TTC/téléphone portable

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2021-2022

2122 - 67

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/11/2021

Réuni le : 25/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59

- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3

- le code des collectivités territoriales

- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2022

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 34

21 22 - 68

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/11/2021

Réuni le : 25/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Suite à la modification de l'article R421-20 du Code de l'Education, le Conseil d'Administration peut désormais donner délégation au Chef d'Etablissement pour passer tous les marchés dont l'incidence financière est annuelle, dans le respect des crédits ouverts au budget et pour autant que leur montant global soit inférieur aux seuils formalisés fixés par le Code des Marchés Publics.

Cette délégation valable pour l'année 2022 et reprise dans l'Etat Prévisionnel des Achats (EPA) 2022 est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 32

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

2122 - 69

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/11/2021

Réuni le : 25/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le don de 250€ de l'Amicale des Anciens Elèves et Personnels du Lycée CARNOT est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration. Ce don permettra l'achat de places de cinéma qui seront destinées à récompenser les bacheliers 2021 ayant obtenu la mention très bien.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0